



AVIS AU PUBLIC

COMMUNE de WOUSTVILLER

Enquête Publique

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté du 17 décembre 2018, complété le 21 janvier 2019,

Le Maire de Woustviller a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet,

M. Gaston KLAM, Commissaire Enquêteur, retraité, domicilié 13, rue de Forêt Zetting a été désigné, comme commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'enquête se déroulera en mairie **du 07 janvier 2019 au 08 février 2019** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le Commissaire enquêteur recevra en **mairie les**

09 janvier 2019 de 09H à 11H,

21 janvier 2019 de 15H à 17H,

08 février 2019 de 16H à 18H.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet du Plan Local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Mairie 24, rue de Nancy 57915 WOUSTVILLER.

Les observations et propositions du public peuvent être transmis par voie électronique sur le site de la commune : <https://www.woustviller.fr> dans la rubrique « Nous contacter » ou par courriel à : woustviller.mairie@wanadoo.fr.

Celles-ci sont consultables sur le site internet de la commune dans la rubrique PLU.

Le PLU arrêté est consultable en mairie et sur le site de la commune à l'adresse suivante : <https://www.woustviller.fr>.

A l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal de Woustviller se prononcera sur la révision du PLU.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Woustviller et sur le site internet de la commune : <https://www.woustviller.fr> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Madame le Maire

Sonya CRISTINELLI FRAIBOEUF

03 87 98 07 20